



## **PRESIDENT-E DU COMITE DE BRUXELLES-CAPITALE**

En étroite collaboration avec le-la manager, le-la Président-e du Comité de Bruxelles-Capitale participe à la gestion globale de la région et au développement des activités et veille au respect des directives et instructions en vigueur.

Il-Elle est le-la représentant-e de la Croix-Rouge de Belgique auprès des autorités publiques de la région de Bruxelles-Capitale et du monde associatif.

### **Missions**

Le-La président-e du Comité de Bruxelles-Capitale

- préside les réunions du comité de Bruxelles-Capitale ainsi que l'assemblée de Bruxelles-Capitale,
- veille à promouvoir des relations de coopération conformes au statut d'auxiliaire des pouvoirs publics de la Croix-Rouge de Belgique,
- peut assister à toutes les réunions des services de Bruxelles-Capitale et à tous les comités et assemblées des Sections locales,
- participe au bureau du comité national de direction et est membre du conseil national, du comité national de direction, ainsi que de l'assemblée générale de la Croix-Rouge de Belgique.

### **PROFIL RECHERCHE**

- en accord avec les Principes et Valeurs humanitaires de la Croix-Rouge
- leadership
- intégrité
- connaissance active du français et du néerlandais.
- excellentes capacités relationnelles
- goût pour le travail en équipe
- aisance à s'exprimer en public
- en accord avec les Principes et Valeurs humanitaires de la Croix-Rouge
- expérience probante en management
- relations dans les milieux économiques, politiques et sociaux de la Région
- capable d'utiliser les outils bureautiques avec aisance

### **ENGAGEMENTS A PRENDRE**

- avoir une disponibilité suffisante pour assumer les responsabilités associées au mandat
- acquérir et entretenir ses connaissances sur :
  - signification et usage des principes fondamentaux et de l'emblème du Mouvement
  - missions, gouvernance, stratégie, structure, activités, publics cibles de la Croix-Rouge de Belgique
  - modes de fonctionnement, règlement d'ordre intérieur, modalités administratives,..
- respecter et faire respecter la Charte de la Croix-Rouge de Belgique